



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-AGATHE-DE-LOTBINIÈRE

AVIS À LA POPULATION

Sainte-Agathe-de-Lotbinière, le 11 juin 2021

Communiqué N°19 - Actions en lien avec le coronavirus (COVID-19)

La Municipalité désire informer les citoyens que le gouvernement du Québec a récemment émis de nouvelles directives aux municipalités qui se trouveront en zones jaunes et vertes, afin de permettre la présence du public lors des séances du conseil.

Si la situation épidémiologique continue à s'améliorer, le passage de notre région en zone *jaune* est prévu, à compter de lundi le 14 juin 2021. Le cas échéant, nous vous avisons que les prochaines séances du conseil de la Municipalité de Sainte-Agathe-de-Lotbinière, se tiendront devant public, et ce à compter de la séance ordinaire prévue le 14 juin 2021 à 20h00.

Les séances se dérouleront dans le respect des normes sanitaires émises par le gouvernement et auront lieu dans la salle du conseil située au 2602, rue Saint-Pierre à Sainte-Agathe-de-Lotbinière.

Nous invitons les citoyens ayant des questions, à nous contacter par téléphone au 418-599-2605 ou par courriel à info@steagathedelotbiniere.com.

Bienvenue à tous !

Pour information :

Bureau municipal
418 599-2605

info@steagathedelotbiniere.com